

Informations Communales

Janvier 2024

Mairie de LONNY

Affouage sur pied :

Le triage forestier de Renwez propose, pour les habitants de Lonny, 14 parts affouagères (environ 8 stères) au prix de 40 € la part. Les personnes intéressées doivent bien sûr résider sur la commune et être équipées d'un chauffage au bois.

Les **inscriptions auront lieu à la mairie de Lonny avant le 17 janvier**. Les personnes ayant bénéficié d'un lot lors de la précédente campagne d'affouages ne seront pas prioritaires. La distribution des lots se fera par tirage au sort, le mercredi 31 janvier de 16h à 18h en mairie de Renwez. La présence du futur affouagiste y est vivement souhaitée.

Coupure de courant pour travaux :

Enedis, gestionnaire des réseaux électriques, nous informe qu'il sera procédé à une coupure de courant **le mercredi 24 janvier** de 13h30 à 15h30 cour du vieux château et au 27, 31, 35 au 49, 10 au 12, 16 au 26bis rue de Laon. Nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur etc) il est obligatoire de positionner sur 0 votre disjoncteur général Enedis.

Cérémonie des vœux à la population :

Suite à un incident électrique rendant l'utilisation de la salle des Tabuts problématique, la cérémonie des vœux à la population initialement prévue le 3^e dimanche de janvier est annulée.

Rappel : Ramassage des ordures ménagères :

La communauté de communes « Vallées et Plateau d'Ardenne », ayant la compétence ordures ménagères a changé de prestataire au 1^{er} janvier. Un calendrier de collecte vous a été distribué. Cependant il est possible d'en avoir une copie en mairie.

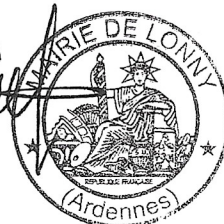
Site internet :

La commune dispose d'un site internet **<https://lonny.fr>** compatible smartphone et tablette. Vous pouvez y retrouver les dernières informations communales, le calendrier de collecte des ordures ménagères ainsi que le bulletin d'inscription pour les parts affouagères etc. Ce site est mis régulièrement à jour, n'hésitez pas à le consulter.

Mesdames et messieurs les conseillers municipaux et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour l'année 2024.

Le Maire,

Mickaël LECLÈRE



Permanences : MERCREDI et VENDREDI de 16 H à 18 H